

Québec français



Dictionnaires

Dictionnaire Larousse Maxi Débutants, 1986

Dictionnaire Larousse Mini Débutants, 1986

Jean-Pierre Jouselin

Number 66, May 1987

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/45343ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Jouselin, J.-P. (1987). Review of [Dictionnaires / Dictionnaire Larousse Maxi Débutants, 1986 / Dictionnaire Larousse Mini Débutants, 1986]. *Québec français*, (66), 95–97.

veux qu'elle ait vraiment très peur, va voir page 38. Si tu veux qu'elle n'ait pas peur, va voir page 32 ». Dans cette lignée des contes de fée, s'inscrit la série *Un million de contes* qui propose aux enfants d'inventer leur histoire en choisissant le décor, les personnages et les actions à l'aide de nombreuses images accompagnées de quelques mots ou d'une phrase.

Cette approche semble si productive que des auteurs se sont empressés de l'utiliser pour véhiculer des contenus pédagogiques précis. Récemment, Dominique Grandpierre publiait dans la collection *Les petits RETZ pédagogiques* *Le labyrinthe d'Errare ou les pièges de l'orthographe*. La mission du lecteur y est ainsi définie: « Tu es un chevalier envoyé en mission par le roi Littré 1^{er} et tu dois retrouver une grammaire volée et cachée par le sorcier Errare ». Tout au long de cette aventure, les embûches rencontrées concernent l'orthographe lexicale ou grammaticale. On annonce, dans cette même collection deux autres livres: *un sur l'histoire et l'autre sur la géographie*. Une nouvelle méthode pédagogique serait-elle sur le point de voir le jour?

En dernière heure, je vous signale une toute nouvelle série de *L'École des loisirs*, *Une bande dessinée dont tu es le héros* dont le premier titre *La peur du Louvre* a été écrit par Claude Delafosse et dessiné par Yvan Pommaux.

Notes

1. Todorov, T., *Introduction à la littérature fantastique*, Paris, Seuil (coll. Points), 1976, p. 94.
2. Brémond, C., « La logique des possibles », *Communications* n° 8, Seuil, 1966, pp 60-76.
3. Oulipo, *La littérature potentielle*, Paris, Gallimard (coll. Idées), 1982, 298 p.
4. Caillois, R., *Les jeux et les hommes*, Paris, Gallimard (coll. Idées), 1976, p. 52.
5. idem, p. 56.
6. idem, p. 60.
7. idem, p. 67.
8. idem, p. 74.
9. Rodari, G., *Histoires à la courte paille*, Paris, Hachette (coll. Le livre de poche jeunesse), 1985, 189 p.
10. Bens, J., *Cinq châteaux de cartes*, Paris, Nathan (coll. Arc-en-poche), 1983, 153 p.
11. Helgerson, M.C., *Histoires comme tu voudras*, Paris, Flammarion (coll. Albums du père castor), 1978, 45 p.

DICTIONNAIRES

jean-pierre josselin

Dictionnaire Larousse Maxi Débutants, 1986

Voilà un petit dictionnaire destiné aux 9-12 ans (2^e cycle du primaire) dont l'allure est fort attrayante. Son traitement de la langue et sa présentation d'ensemble offrent un certain nombre d'avantages:

— des illustrations abondantes regroupées en tableaux thématiques concernant la mer, la montagne, la vie citadine, l'habitation, les transports, etc. Au total, une centaine de planches agréablement dessinées et fort utiles, si l'on prétend qu'un dessin bien fait vaut de longues explications.

— une partie grammaticale placée à la fin de l'ouvrage qui comporte tableaux de conjugaison, règles de formation du pluriel et du féminin, liste des préfixes, suffixes, mots grecs et latins utilisés pour former d'autres mots. Une courte histoire de la langue et une carte montrant la place qu'occupe le français dans le monde complètent cette section.

— des articles d'une grande lisibilité. Les définitions sont en caractères romains, les exemples en italique et, dans chacun des exemples, le mot étudié est repris en caractères gras. De plus, les articles comprennent de nombreuses remarques précisant l'orthographe (les homophones sont signalés: balai/ballet, cou/coup/coût), la prononciation (amygdale se prononce [amidal]), la conjugaison (bruire s'emploie... Uniquement à l'imparfait de l'indicatif et à l'infinitif) et la syntaxe (Je crois qu'il vient = indicatif / Je ne crois pas qu'il vienne = subjonctif).

— le regroupement des mots d'une même famille sous une entrée vedette. La technique n'offre aucune difficulté de consultation lorsque les mots se suivent à l'ordre alphabétique. Il en est ainsi de la série *bleu, bleuâtre, bleuet, bleuir, bleuté* ou de celle de *brûler, brûlant, brûlé, brûleur, brûlot, brûlure*. Quand le mot est traité ailleurs qu'à l'ordre alphabétique, un renvoi indique où le trouver: de *acalmie* le lecteur doit aller à *calme* et de *absolution* à *absoudre*.

Des collections interactives

Pour faciliter votre sélection, j'ai regroupé les collections interactives selon certains critères mentionnés ci-dessous*. Je précise, cependant, que ce relevé a été fait en octobre 1986 et que, compte tenu de la rapidité des progrès dans ce secteur, il est fort possible que mes informations ne soient pas complètement à jour. À vous de compléter cette sélection!

6 - 7 ans*: *Un million de contes*, Études vivantes, 4 titres.

7 - 8 ans: *Choisis ta propre aventure*, Héritage, 4 titres.

Zig Zag, Héritage, 4 titres
Les enquêtes mystérieuses de Sherlock..., Héritage, 6 tomes.

8 - 9 ans: *Choisis ta propre aventure*, éd. du Pélican, 8 titres.

Un Folio cadet dont vous êtes le héros, Gallimard.

- Le challenge des étoiles, 6 titres.

- Enquêtes policières, 6 titres.

Vivez l'aventure, Albums de Grund, 4 titres.

Choisis ton aventure, Chanteclerc-jeunesse, 4 titres.

9 - 10 ans: *Détective club*, Héritage, 3 titres.

Énigmes à résoudre, Carrère, 6 titres.

Le livre qui fera de vous un voyageur dans le temps, Carrère, 6 titres.

Donjons et dragons, Solar, 14 titres.

10 - 11 ans: *Le livre dont vous êtes le héros*, Gallimard (Folio junior)

- Défis fantastiques, 17 titres.
 - Loup ardent, 4 titres.
 - Loup solitaire, 5 titres.
 - Quête du Graal, 6 titres.
 - Sorcellerie, 4 titres.
 - Dragon d'or, 5 titres.
 - Chroniques crétoises, 3 titres.
 - Portes interdites, 2 titres.
- Maître du jeu*, Hachette (Haute Tension).

- La saga du Prêtre Jean, 8 titres.

- Superpouvoirs, 3 titres en préparation.

- Éperviers, 4 titres à paraître.

Histoires à jouer, Presses Pocket, 5 titres.

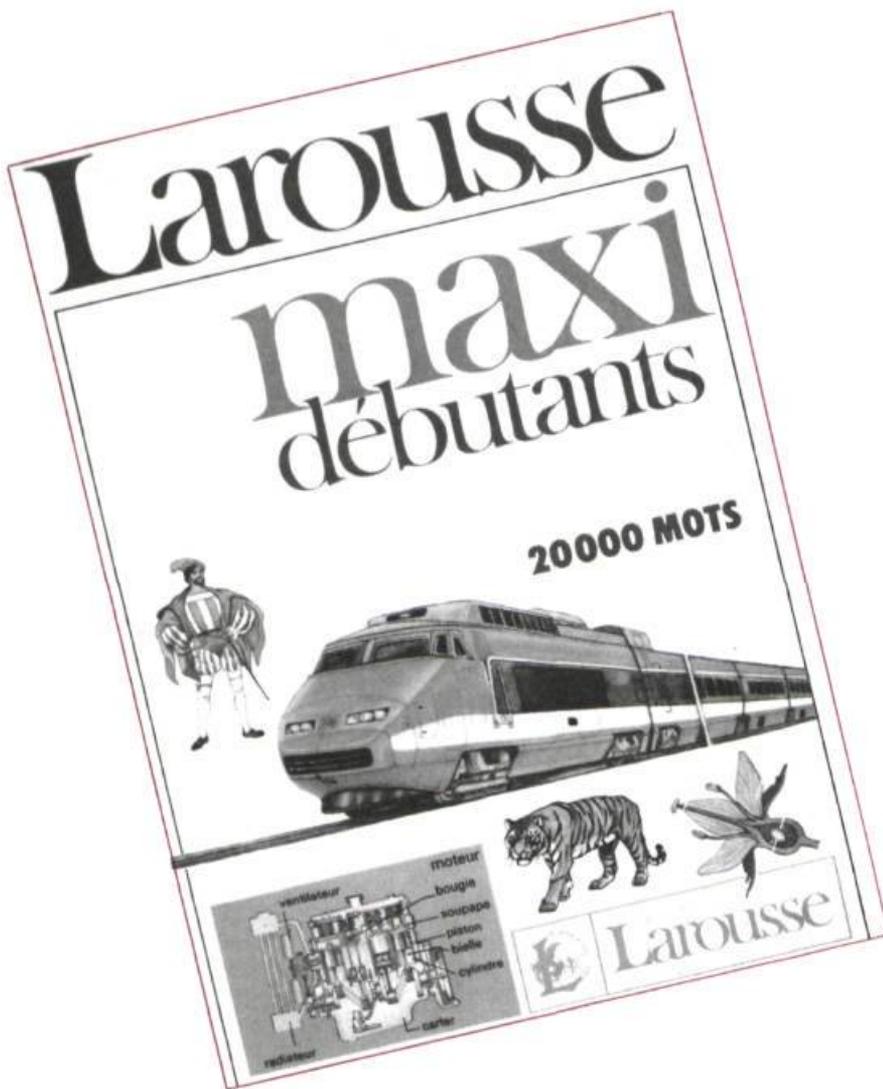
12 ans +: *Une aventure dont vous êtes le héros*, Album de Gallimard, 3 titres.

Livres-jeux historiques, Solar, 2 titres.

Les petits RETZ pédagogiques, Retz, 1 titre, (2 à paraître).

* Âge donné à titre indicatif seulement, à partir des critères suivants:

- héros
- longueur du texte et nombre de séquences
- support donné tout au long du parcours
- nombre de choix dans une séquence
- nombre d'échecs, de demi-victoires, de victoires.



Cette façon de présenter le vocabulaire permet à l'élève d'éviter les dérivations incongrues et de prendre conscience du fait que parfois seuls certains sens d'un mot donnent naissance à des dérivés. Pour l'individu qui adhère à un parti on parle d'une *adhésion* et pour le pneu qui adhère à la route de son *adhérence*. Détail intéressant: les synonymes, quand il y en a, sont répertoriés à chacun des sens et non tous ensemble à la fin de l'article, ce qui évite là aussi les choix erronés.

À ces avantages sur lesquels insiste à juste titre la publicité de la maison Larousse, il faut ajouter la présence d'un texte de présentation et des explications sur la manière d'utiliser le dictionnaire en termes qui lui sont accessibles. En outre, il convient de signaler un réel effort pour lutter contre les stéréotypes concernant la race et le sexe.

Des prénoms arabes, Aïcha, Fatima, Rachid, Yasmina sont utilisés dans des contextes valorisants (Cf. les articles *avenant*: Aïcha a un air avenant, *compagnie*: Jean aime la compagnie de Yas-

mina, *conscientieux*: Amina est une élève consciencieuse). Parfois un nom vietnamien apparaît (Cf. *capital*: Mme Truong a placé des capitaux dans une entreprise).

Les illustrations des tableaux thématiques ayant trait aux métiers et professions présentent des agents de police féminins (p. 37), une électricienne (p. 290), une mécanicienne (p. 291 et 505), une femme chef de gare et une autre bagagiste (p. 509), une co-pilote (p. 510), une bûcheronne (p. 655) et une factrice (p. 768). À l'inverse, un métier traditionnellement associé à la femme est attribué à l'homme et l'on présente un couturier qui pique à la machine (p. 296).¹

Enfin, les exemples sont souvent au féminin (Cf. les articles *avant-propos*: l'auteure a expliqué ses intentions dans l'avant-propos; *conducteur*: il est interdit de parler à la conductrice de l'autobus; *conseiller*: Michèle est conseillère municipale). Et pour *cordon-bleu*, un terme qui qualifiait surtout les femmes, on a droit à un exemple masculin: Julien est un excellent cordon-bleu.

Bref, voilà un dictionnaire intéressant à de nombreux points de vue qui propose des solutions que tout ouvrage du même genre devrait offrir à ses jeunes lecteurs et qui emporterait l'adhésion s'il ne se présentait pas comme une édition canadienne.

En effet, une vérification du contenu « canadien » nous laisse perplexes et plutôt insatisfaits. En ce qui concerne la nomenclature retenue, que ce soit en entrée ou comme un des sens du mot, on ne retrouve aux lettres A B C qu'une quinzaine de termes: *achigan*, *acre*, *atoca*, *banc de neige*, *battures*, *bleuet*, *bordée de neige*, *brûlot*, *cabane à sucre*, *canton*, *caribou*, *catalogne*, *commissaire d'école*, *commission scolaire*, *comté*, *crème glacée*, *crettons*. Le compte n'est peut-être pas exact, car les québécoisismes² ne sont pas identifiés en tant que tels, ce qui est tout à fait normal, mais cela oblige le critique à vérifier mot à mot et à parcourir rapidement plus de deux cents pages, à peu près le quart du dictionnaire, en essayant de ne rien perdre de ce qui s'y trouve.

Tous ces mots sauf cinq — *acre* (dans son emploi canadien), *bordée de neige*, *commissaire d'école*, *commission scolaire*, *crettons* — figuraient déjà à la nomenclature du *Petit Larousse illustré* 1985 qui, lui, n'a pas la prétention d'être une édition canadienne. La récolte est maigre. Que fait-on de *achalant*, *achaler*, *annonceur*, *aréna*, *babillard*, *bec* (= baiser), *blé d'Inde*, *boucane*, *boucaner*, *cégep*, *cégépien*, *chum* et des sens québécois de *autobus*, *autobus scolaire*, *barrer*, *baveux*, *blonde*, *buanderie*, *casse-croûte*, *chaud*, *chaudière*, *croche*, pour ne parler que de ceux-là qui sont d'usage courant dans la communauté québécoise? Sous quels prétextes les a-t-on écartés? Parce que certains d'entre eux font double emploi avec un terme utilisé ailleurs dans la francophonie? Mais, s'ils sont usités ici, ils ont parfaitement droit à un traitement dans une édition dite canadienne. Le travail du lexicographe n'est-il pas de décrire l'usage?

D'autres sont-ils écartés sous prétexte qu'ils étaient familiers? Dans les trois premières lettres de l'alphabet il y a plus d'une centaine de mots familiers correspondant à des usages qui ne sont pas d'ici. Pourquoi deux poids deux mesures? Et si l'on arguait du manque de place, ne pouvait-on supprimer *faire des astuces*, *avaler une blague*, *bisou* (= baisser), *bloc* (= prison), *boucan* (= bruit), *boudiné* (= serré), *canarder* (= tirer dessus), *en capilotade* (écrasé), *chipoter* (= discuter), *chipoteur*, *crack* (= très fort), *faire une crasse* (= jouer un mauvais tour), etc.?

Enfin, a-t-on proscrit quelque anglicisme? Que font alors les *baby-sitter*, *ball-trap*, *barman*, *barmaid*, *bowling*, *break* (= familiale), *building*, *bulldozer*, *charter*, *corner*, *corn flakes*?

Las! Ces deux petits mots « édition canadienne » étaient-ils de trop? La vérité oblige à dire que certains tableaux thématiques font référence à la réalité canadienne ou québécoise, en particulier la planche des sports (p. 34-45) et celles de la circulation routière (p. 506-507) et des communications (p. 768).

Dans les exemples aussi, il y a parfois référence à la réalité canadienne (cf. *rattachement* et *détacher* traités à l'entrée vedette *attacher*: *Le rattachement de Terre-Neuve au Canada date de 1949. Ce fonctionnaire a été détaché à Ottawa; champion: Céline est championne du Canada en patinage; confins: Ce village se trouve aux confins de la Gaspésie; connaître: Connais-tu Edmonton?; commission: La commission scolaire est chargée d'administrer les écoles du quartier*).

Il en est de même pour les définitions (cf. *collège: établissement scolaire qui fait suite à l'école secondaire et précède l'université, colonie: [autrefois] territoire sous la domination de l'Angleterre*).

Mais cela est fait de façon sporadique et l'ensemble manque de cohérence. Page 507, à propos de circulation routière, nous avons droit à une autoroute québécoise (les directions de Québec et Cap-Rouge sont indiquées) et à des panneaux de signalisation québécois. Cependant on voit sur la route un véhicule identifié comme un « autocar » ou un « car », et non un autobus tandis qu'une route est appelée « route départementale » et un chemin « chemin vicinal » alors que ces deux dénominations sont absentes au Québec.

En fait, les auteurs n'ont pu se dégager d'une vision hexagonale des choses qui se manifeste dans la distinction *autobus/autocar*, *cassis/dos d'âne* (le *cassis* est une rigole en travers de la route et le *dos d'âne* une bosse et ils correspondent à deux panneaux distincts en France. Cette distinction n'est pas faite au Québec où n'existe qu'un seul panneau de signalisation pour une route cahoteuse.

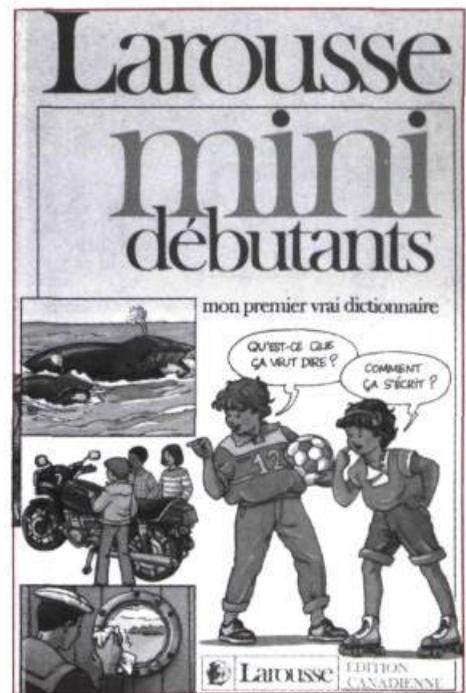
Autres exemples: les définitions de *bac* (on ne passe pas de baccalauréat à la fin des études secondaires au Québec), de *confessionnel* (l'enseignement confessionnel n'est pas confiné aux établissements privés au Québec), de *contingent* (il n'y a pas de service militaire obligatoire au Canada, donc pas de soldats du contingent). Ce sont là des réalités qui existent ailleurs; ou bien on décide de ne pas les mentionner, si on juge qu'elles sont sans intérêt pour des petits Canadiens de 9-12 ans, point de vue certainement très justifiable, ou bien elles devraient être précédées d'une marque qui les situe géographiquement: En Belgique, En France, etc. Les auteurs n'ignorent pas le procédé puisque la phrase dans laquelle est mis en contexte le mot *commune* commence par « En France » (*En France une commune est dirigée par le maire et le conseil municipal*).

À l'inverse, il est tout à fait inutile de faire précéder les définitions ou les mises en contexte de *canton* et *comté* de la mention « Au Canada » puisque le canton et le comté dont on parle sont des réalités canadiennes.

La vision hexagonale se manifeste aussi dans le choix des mots définisseurs. *Bleuet* est défini par « baie bleue de la myrtille » et *cretons* par « rillettes ». On ne connaît guère la myrtille et les rillettes au Québec pas plus qu'ailleurs au Canada. La définition de *bleuet* retenue dans le mini débutants, autre dictionnaire Larousse, même si elle n'est pas exhaustive, paraît plus judicieuse. On y parle d'un « petit fruit sauvage qui pousse dans les champs mal entretenus » notons qu'on ne saurait exiger des définitions exhaustives d'un dictionnaire pour enfants qui doit plutôt viser à mettre les mots en contexte).

La survivance d'un point de vue hexagonal dans la description entraîne à la longue une méconnaissance et un mépris de la norme lexicale québécoise à propos des anglicismes qui se manifeste par l'octroi d'entrées à *baby-sitter*, *bowling* et *charter* alors que *gardienne*, *salle de quilles* et *avion nolisé* ne figurent ni à l'adresse ni dans les exemples. Le fait est d'autant plus curieux que, en ce qui concerne un autre aspect de la norme québécoise, la féminisation des titres et fonctions, les auteurs semblent avoir fait un effort pour noter des formes féminines en usage au Québec telles *auteure*, *banquière*, *députée*, *professeure*.

Finalement, il est vraiment dommage qu'un dictionnaire, qui de prime abord présentait tant d'attraits, n'ait pas réussi à traiter du vocabulaire québécois de façon satisfaisante et qu'après avoir séduit à cause de réelles qualités pédagogiques, il laisse une impression si décevante. Espérons que la prochaine édition comportera les corrections et mises au point nécessaires.



Dictionnaire Larousse Mini Débutants, 1986.

Cet ouvrage se présente comme le « premier vrai dictionnaire » du jeune enfant qui a appris à lire. Et c'est vrai que, comme un vrai dictionnaire, il signale la catégorie grammaticale pour les noms, les verbes et les adjectifs et donne des définitions ou des mises en contexte qui se veulent à la portée des enfants. Mais comme son grand frère le maxi débutants, il ne fait guère place au vocabulaire d'ici. Sur le premier quart du dictionnaire — les lettres A B C — quatre mots seulement ont été relevés: *bleuet*, *chaudière*, *collège* (sens québécois) et *commissaire* (d'école). Quels critères ont bien pu présider à un tel choix? Ne pouvait-on penser que plus l'enfant est jeune, plus grande devrait être la part du vocabulaire familier quotidien?

Comme pour son grand frère également, le point de vue hexagonal s'impose avec insistance dans les définitions (cf. *contravention: papa s'est garé sur les clous, il a eu une contravention*), la nomenclature (cf. *cagibi*, *cambouis*, *chipie*), les remarques concernant la prononciation (cf. *club: on prononce œu*) et les tableaux thématiques (cf. *l'automne: on ramasse des châtaignes et on fait les vendanges*).

Bref, voilà une édition canadienne qui aurait intérêt à devenir plus québécoise.

¹ Ne pas confondre avec le grand couturier du tableau thématique p. 804.

² Faut-il écrire *canadianisme*? *Québécoisme* pas plus que *canadianisme* ne font partie de la nomenclature, ce qui nous prive de leurs définitions. Sont-ils considérés comme synonymes ou bien l'un inclut-il l'autre?